

RESPONSABLE DU SERVICE COMMUNICATION

Service : Communication

Intitulé du Poste : Responsable du Service Communication

Statut : Catégorie A

Responsable Hiérarchique : Directrice Générale des Services (N+1)

Fosses, Ville de 11 000 habitants située à trente kilomètres au Nord-Est de Paris et au porte du Parc Naturel régional Oise pays de France, bénéficie de tous les attraits et charmes d'une ville à la campagne. Arborée de champs et de bois et profitant de tous les services publics de proximité, la collectivité et le Centre Communal d'Action Social, sont mutualisés pour la gestion d'un peu moins de 200 collaborateurs. Sous la responsabilité de la Directrice générale des services, la responsable du service communication a pour missions :

1/ Concevoir et mettre en œuvre un plan de communication

- ✓ Diagnostiquer et définir les besoins en la matière ;
- ✓ Proposer, rédiger des contenus et suivre l'évolution des supports ;
- ✓ Coordonner et mettre en œuvre des campagnes de communication pour valoriser les actions communales ;
- ✓ Evaluer et analyser l'impact de ces supports et campagnes ;
- ✓ Assurer une veille médias relative à la ville de Fosses et à la communauté d'agglomération (Fosses, chef-lieu) et analyse du contenu ;
- ✓ Constituer des dossiers de presse en fonction des sujets d'actualité.

2/ Coordonner la communication des événements impulsés ou soutenus par la collectivité, pour valoriser la présence et l'identité de la ville et de ses élus

- ✓ En lien avec la direction générale des services et la Maire et/ou son adjoint en charge de la communication, gérer et coordonner la mise en œuvre communicationnelle de ces événements, dans le respect des délais impartis et de la place de la Maire et des élus ;
- ✓ Participer aux réunions organisées par les services relatives à la gestion des événements ;
- ✓ Entretenir des relations régulières avec la presse départementale et régionale en vue de la promotion de l'information sur la collectivité et la vie locale.

3/ Organiser, optimiser et développer les relations relatives à la communication entre les services municipaux, les habitants et/ou les partenaires locaux

- ✓ Encadrer les membres de l'équipe rattachés au service communication et superviser leurs missions ;

- ✓ Piloter le suivi et le développement des outils de communication afin de valoriser les actions municipales ;
- ✓ Veiller aux informations échangées à travers les supports gérés par la commune ;
- ✓ Diagnostiquer et analyser ces informations/échanges au regard de l'environnement local et institutionnel ;
- ✓ Relayer ces informations à la direction générale des services et à l'adjoint en charge de la communication et définir des stratégies de réponse adaptées si nécessaire ;
- ✓ Assurer le suivi de ces stratégies de réponse, en lien avec les services de la ville et la direction générale des services ;
- ✓ Suivre les publications (supports de communication de la ville) et garantir leur diffusion.

3 / Produire des contenus de communication

- ✓ Rédiger, mettre en forme et préparer la diffusion d'informations liées à la vie de la collectivité locale et à son environnement en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics, à partir d'informations recueillies auprès de l'institution et de son environnement ;
- ✓ Proposer le traitement de l'information dans le cadre d'opérations de communication ;
- ✓ Construire des argumentaires visant à valoriser l'action municipale, en lien avec les différents services ;
- ✓ Superviser la rédaction du mensuel municipal « Fosses Mag » ou de tout autre support à venir, selon la ligne éditoriale définie par la Maire et/ou son adjoint en charge de la communication ;
- ✓ Superviser et produire des contenus adaptés aux outils numériques de communication de la ville.

Qualités professionnelles et personnelles :

- ✓ Qualités rédactionnelles et relationnelles,
- ✓ Organisation,
- ✓ Rigueur,
- ✓ Méthodologie,
- ✓ Sens du Service Public,
- ✓ Créativité et esprit d'équipe,
- ✓ Sens de l'initiative,
- ✓ Force de proposition.

Compétences :

- ✓ Formation supérieure en communication, journalisme et métiers de l'information,
- ✓ Aptitude à la concertation et à la transversalité,
- ✓ Connaissances en PAO, photojournalisme et bureautique,
- ✓ Maîtrise des réseaux sociaux.

Exigences spécifiques :

- ✓ Disponibilité et souplesse (amplitude des horaires, soirées et week-ends).

Temps de travail et éléments de rémunération

- ✓ Rémunération suivant la grille indiciaire de la catégorie en vigueur,
- ✓ R.I.F.S.S.E.P ;
- ✓ 37h00 hebdomadaires avec génération de 12 jours de Réduction de Temps de Travail,
- ✓ Congé Annuel : 25 jours + 2 jours de fractionnement,
- ✓ Action sociale et participation mutuelle et prévoyance,
- ✓ Planning hebdomadaire : du lundi au vendredi : variabilité des horaires possible et possibilité de réunions en soirée ponctuellement.